



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 14 janvier 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections municipales 2020 : modalités de dépôt des candidatures

Le dépôt d'une candidature est obligatoire pour se présenter aux élections municipales, quelle que soit la population de la commune.

Les dates de dépôt des candidatures pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 sont fixées :

- pour le premier tour : du **jeudi 6 février 2020 au jeudi 27 février 2020 à 18 heures**
- pour le second tour : du **lundi 16 mars au mardi 17 mars 2020 à 18 heures**

Les déclarations de candidature seront déposées par le candidat ou son mandataire dûment désigné, à la préfecture de l'Ardèche ainsi que dans les sous-préfectures de Tournon-sur-Rhône et Largentière, **dans les conditions suivantes :**

#### Quand déposer ?

##### Premier tour :

- Les jours ouvrés du jeudi 6 février au mercredi 26 février, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (15h30 les vendredis)
- Le samedi 22 février de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 27 février, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 18h00.

##### Second tour :

- Le lundi 16 mars de 13h00 à 16h00,
- Le mardi 17 mars, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 18h00.

#### Où déposer ?

**Pour les communes de l'arrondissement de Largentière :** sous-préfecture, 23 rue Camille Vielfaure, 07110 LARGENTIERE.

**Pour les communes de l'arrondissement de Privas :** préfecture, bureau des élections et de l'administration générale, 4 boulevard de Vernon, 07000 PRIVAS.

**Pour les communes de l'arrondissement de Tournon-sur-Rhône :** sous-préfecture, 3 rue Boissy d'Anglas, 07300 TOURNON-SUR-RHÔNE

## Comment prendre rendez-vous ?

Pour éviter une trop longue attente, les candidats sont invités à **prendre un rendez-vous**, en téléphonant aux numéros suivants :

- Largentière : 04 75 89 90 90
- Privas : 06 10 71 50 68
- Tournon-sur-Rhône : 04 75 07 07 70

Il sera toutefois toujours possible de se présenter en préfecture ou sous-préfecture aux lieux et horaires indiqués ci-dessus sans avoir au préalable pris rendez-vous mais les candidats ayant un rendez-vous seront prioritaires.

## Comment constituer son dossier de déclaration ?

Les modèles de déclaration de candidature et les documents annexes sont mis à la disposition des candidats sur le site Internet des services de l'État :

<http://www.ardeche.gouv.fr>

Toutes les informations sont disponibles dans les mementos des candidats. Cependant, pour les candidats qui ne trouveraient pas de réponse à une question spécifique, **une hotline est mise en service** :

**N° hotline : 06 10 71 50 68**

### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 14 ou 04 75 66 50 07

Courriel. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)